

États financiers intermédiaires de

ACASTI PHARMA INC.

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014
(non audités)

Avis :

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

États financiers

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	5

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 30 novembre 2015 et 28 février 2015

	30 novembre 2015	28 février 2015
Actifs		
Actifs courants:		
Trésorerie	4 745 559 \$	1 310 556 \$
Placements à court terme	9 354 153	17 071 344
Clients et autres débiteurs	179 995	384 886
À recevoir d'une société sous contrôle commun	49 658	49 658
Crédits d'impôt à recevoir	179 199	419 992
Stocks	75 119	87 370
Charges payées d'avance	202 547	318 457
	14 786 230	19 642 263
Immobilisations corporelles	314 219	69 937
Immobilisations incorporelles	15 827 741	17 495 905
Total des actifs	30 928 190 \$	37 208 105 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants:		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 592 659 \$	1 083 847 \$
À payer à la société mère (note 8 b)	32 616	538 531
	1 625 275	1 622 378
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (notes 4 et 10)	270 590	2 357 408
Total des passifs	1 895 865	3 979 786
Capitaux propres (note 4) :		
Capital social	61 860 291	61 627 743
Surplus d'apport	4 880 482	4 911 381
Déficit	(37 708 448)	(33 310 805)
Total des capitaux propres	29 032 325	33 228 319
Engagements et éventualités (note 7)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 11)		
Total des passifs et des capitaux propres	30 928 190 \$	37 208 105 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
Revenus provenant des ventes	5 074 \$	28 816 \$	17 227 \$	92 428 \$
Coût des ventes	(2 391)	(23 209)	(7 380)	(53 751)
Marge brute	2 683	5 607	9 847	38 677
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 14 367 \$ et 43 279 \$ (15 590 \$ et 72 005 \$ en 2014)	(1 411 851)	(1 749 228)	(3 874 116)	(4 771 120)
Frais généraux et charges administratives	(1 224 211)	(1 220 909)	(3 538 241)	(4 658 093)
Perte provenant des activités d'exploitation	(2 633 379)	(2 964 530)	(7 402 510)	(9 390 536)
Produits financiers (note 5)	443 195	5 977 152	3 007 966	10 049 310
Charges financières (note 5)	(1 108)	(944)	(3 099)	(2 850)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	442 087	5 976 678	3 004 867	10 046 460
(Perte nette) résultat net et résultat global total pour la période	(2 191 292) \$	3 011 678 \$	(4 397 643) \$	655 924 \$
(Perte) résultat par action, de base et dilué	(0,21) \$	0,28 \$	(0,41) \$	0,06 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base ⁽¹⁾	10 661 663	10 626 018	10 654 939	10 611 841
dilué ⁽¹⁾	10 661 663	10 711 838	10 654 939	10 706 637

⁽¹⁾ Ajusté pour donner effet au regroupement d'action qui a eu lieu le 15 octobre 2015, tel que décrit à la note 4.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur				
Solde au 28 février 2015	10 644 440 ⁽¹⁾	61 627 743 \$	– \$	4 911 381 \$	(33 310 805) \$	33 228 319 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	–	(4 397 643)	(4 397 643)
	10 644 440	61 627 743	–	4 911 381	(37 708 448)	28 830 676
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 6)	–	–	–	201 024	–	201 024
Options sur actions exercées (note 6)	250	625	–	–	–	625
Unités libérées (note 6)	16 973	231 923	–	(231 923)	–	–
Total des apports et des distributions aux propriétaires	17 223	232 548	–	(30 899)	–	201 649
Solde au 30 novembre 2015	10 661 663	61 860 291 \$	– \$	4 880 482 \$	(37 708 448) \$	29 032 325 \$
Solde au 28 février 2014	10 586 253 ⁽¹⁾	61 027 307 \$	406 687 \$	3 501 587 \$	(31 656 081) \$	33 279 500 \$
Résultat net et résultat global total pour la période	–	–	–	–	655 924	655 924
	10 586 253	61 027 307	406 687	3 501 587	(31 000 157)	33 935 424
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 6)	–	–	–	1 396 171	–	1 396 171
Options sur actions exercées (note 6)	20 000	50 000	–	–	–	50 000
Unités libérées (note 6)	19 802	285 361	–	(285 361)	–	–
Total des apports et des distributions aux propriétaires	39 802	335 361	–	1 110 810	–	1 446 171
Solde au 30 novembre 2014	10 626 055	61 362 668 \$	406 687 \$	4 612 397 \$	(31 000 157) \$	35 381 595 \$

⁽¹⁾ Ajusté pour donner effet au regroupement d'action qui a eu lieu le 15 octobre 2015, tel que décrit à la note 4.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
(Perte nette) résultat net de la période	(2 191 292) \$	(3 011 678) \$	(4 397 643) \$	655 924 \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	16 061	914	31 726	2 741
Amortissement des immobilisations incorporelles	585 020	582 892	1 751 809	1 748 677
Rémunération à base d'actions (Produits financiers nets)	43 961	280 990	201 024	1 396 171
charges financières nettes	(442 087)	(5 976 208)	(3 004 867)	(10 046 460)
(Perte) gain de change réalisé	(983)	8 067	11 503	(2 949)
	(1 989 320)	(2 091 667)	(5 406 448)	(6 245 896)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	14 901	337 194	204 891	616 180
Crédits d'impôt à recevoir	(14 367)	(37 192)	240 793	(93 607)
Stocks	3 769	16 128	12 251	(9 559)
Charges payées d'avance	(39 961)	(78 935)	115 910	313 099
Fournisseurs et autres créditeurs	504 601	(159 932)	455 369	83 926
À payer à la société mère	(108 967)	(215 725)	(505 915)	760 581
	359 976	(138 462)	523 299	1 670 620
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(1 629 344)	(2 230 129)	(4 883 149)	(4 575 276)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts reçus	935	304	93 235	31 179
Acquisition d'immobilisations corporelles	(79 239)	–	(222 565)	(34 650)
Addition d'immobilisations incorporelles	(46 320)	(19 337)	(83 645)	(41 303)
Acquisition de placements à court terme	–	–	(2 512 000)	(14 478 186)
Échéance de placements à court terme	3 881 100	4 093 077	10 964 800	20 149 888
Retrécissements nettes liées aux activités d'investissement	3 756 476	4 074 044	8 239 825	5 626 928
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit de l'exercice d'options	–	–	625	50 000
Intérêts payés	(1 108)	(901)	(3 099)	(2 850)
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement	(1 108)	(901)	(2 474)	47 150
Gain de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	14 278	52 395	80 801	54 943
Augmentation nette de la trésorerie	2 140 302	1 895 409	3 435 003	1 153 745
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	2 605 257	(66 174)	1 310 556	675 490
Trésorerie à la fin de la période	4 745 559 \$	1 829 235 \$	4 745 559 \$	1 829 235 \$
Informations sur les flux de trésorerie				
Transactions hors caisse				
Immobilisations corporelles acquises inscrites aux fournisseurs et autres créditeurs	53 443 \$	– \$	53 443 \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. La Société est une filiale de Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« Neptune »).

Le 7 août 2008, la Société a commencé à exercer ses activités après avoir acquis de Neptune une licence exclusive mondiale afin de développer et de commercialiser, en utilisant la technologie et la propriété intellectuelle, de nouveaux produits ciblant les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction des biomasses marines, telles que le krill. Les produits visent les applications dans les créneaux des médicaments en vente libre, des aliments médicaux et des médicaments sous prescription.

Les opérations consistent à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux et les humains. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, administration et dépenses en capital depuis le début de l'exploitation sont reliées au projet décrit ci-dessus.

La Société est exposée à un certain nombre de risques reliés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à la rencontre des objectifs de développement établis par Neptune dans l'entente de licence et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation considérables et des flux de trésorerie négatifs liés à l'exploitation. À ce jour, la Société a financé ses activités par l'offre publique et le placement privé des actions ordinaires, de fonds provenant de la société mère, le produit de l'exercice des bons de souscription, des droits et des options, et les crédits d'impôt à la recherche. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Société prévoit faire des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité de la Société d'atteindre ultimement des opérations rentables est dépendante d'un certain nombre de facteurs hors du contrôle de la Société.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« International Accounting Standards Board », « IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 28 février 2015.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration le 12 janvier 2016.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les paiements fondés sur les actions qui sont mesurés selon IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions* (note 6) ; et
- passifs dérivés liés aux bons de souscription évalués à la juste valeur sur une base récurrente (note 10).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'identification d'événements déclencheurs indiquant que les actifs incorporels pourraient être dépréciés.
- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation comme base d'établissement des états financiers. À chaque date de clôture, la direction évalue la base d'établissement des états financiers. Ces états financiers ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation selon les IFRS. L'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'évaluation des passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 10) et les paiements fondés sur des actions (note 6).
- Répartition des coûts partagés avec Neptune, sa société mère (note 8).

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et bases de mesure appliquées dans les états financiers intermédiaires de la Société sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans les états financiers pour l'exercice terminé le 28 février 2015.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

i) Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture, afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 et n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée dans ses états financiers.

ii) Produits

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 remplacera entre autres l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Cette norme comprend un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment précis ou progressivement. Le modèle propose une analyse des transactions en cinq étapes en fonction du contrat pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés, le montant des produits comptabilisés et le moment où ils le sont. De nouveaux seuils quant aux estimations et au jugement ont été introduits, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou le moment où ils le sont. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 et n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée dans ses états financiers.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

4. Capital et autres composantes des capitaux propres

Capital social

Toutes les informations sur les actions pour les périodes actuelles et comparatives présentées dans ces états financiers ont été ajustées pour présenter l'effet du regroupement d'action qui a eu lieu le 15 octobre, 2015, tel que décrit ci-dessous :

Le 15 octobre 2015, la Société a effectué les opérations affectant la structure de capital suivantes :

- La Société a consolidé toutes ses catégories de capital-actions sur une base de 10 : 1.
- Le prix d'exercice des options d'achat d'actions incitatives, des bons de souscription et des autres titres convertibles en actions ordinaires (les « titres convertibles »), était majoré proportionnellement en fonction du regroupement. Le nombre d'actions ordinaires assujetties à un droit d'achat aux termes de ces titres convertibles était diminué proportionnellement en fonction du regroupement, pourvu qu'aucune fraction d'action ordinaire ne soit émise ni autrement versée à cet égard à l'exercice de titres convertibles.

Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se composent de ce qui suit au 30 novembre 2015 et au 28 février 2015 :

	30 novembre 2015		28 février 2015	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
Passif				
Bons de souscription de série 8 émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne de 2014 (note 10) ⁽¹⁾	18 400 000	270 590 \$	18 400 000	2 357 408 \$
Capitaux propres				
Bons de souscription du placement privé				
Bons de souscription de série 9 émis dans le cadre du placement privé de 2014	161 654	– \$	161 654	– \$

⁽¹⁾ 10 bons de souscriptions doivent être exercés pour obtenir une action de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

5. Produits financiers et charges financières

a) Produits financiers

	Périodes de trois mois		Périodes de neuf mois	
	<u>terminées les 30 novembre</u>			
	2015	2014	2015	2014
Produits d'intérêts	3 999 \$	19 055 \$	32 514 \$	73 444 \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 10)	354 737	5 211 155	2 086 818	9 527 360
Gain de change	84 459	746 942	888 634	448 506
	<u>443 195 \$</u>	<u>5 977 152 \$</u>	<u>3 007 966 \$</u>	<u>10 049 310 \$</u>

b) Charges financières

	Périodes de trois mois		Périodes de neuf mois	
	<u>terminées les 30 novembre</u>			
	2015	2014	2015	2014
Charges d'intérêts	(1 108) \$	(944) \$	(3 099) \$	(2 850) \$
	<u>(1 108) \$</u>	<u>(944) \$</u>	<u>(3 099) \$</u>	<u>(2 850) \$</u>

6. Paiement fondé sur des actions

Au 30 novembre 2015, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'options sur actions de la Société

La Société a instauré un régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime prévoit l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A d'Acasti. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime correspond au minimum au prix de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. Aux termes de ce régime, le nombre d'options pouvant être octroyées est limité à 10 % du nombre d'actions de catégorie A d'Acasti émises et en circulation de temps à autre. Les modalités d'acquisition et d'exercice des options sont déterminées par le conseil d'administration de la Société et incluent notamment les restrictions suivantes : la durée des options ne peut excéder dix ans et tout octroi d'options en vertu du régime d'options sur actions comprend certaines restrictions minimales, notamment une période d'acquisition des droits minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale des droits sur une base trimestrielle, au minimum. Le nombre total d'actions pouvant être émises à une seule et même personne est limité à 5 % du total des actions de la Société émises en circulation, ce pourcentage étant limité à 2 % par consultant.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'options sur actions de la Société (suite)

Les activités dans le cadre du régime sont détaillées comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2015 et 2014	15,33 \$	429 625	15,72 \$	491 100
Attribuées	4,65	109 188	9,51	51 250
Exercées	2,50	(250)	2,50	(20 000)
Renoncées	18,52	(21 000)	13,38	(12 225)
Expirées	18,57	(17 500)	18,00	(10 000)
En circulation aux 30 novembre 2015 et 2014	12,76 \$	500 063	15,62 \$	500 125
Exercibles aux 30 novembre et 2014	15,29 \$	365 564	15,67 \$	379 638

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de neuf mois terminées :

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2014
Prix d'exercice	4,65 \$	9,51 \$
Prix de l'action	4,39 \$	9,20 \$
Dividende	—	—
Taux d'intérêt sans risque	0,66 %	1,14%
Durée estimative	4,20 ans	3,00 ans
Volatilité prévue	65,63 %	60,34 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de neuf mois est de 2,14 \$ (3,52 \$ en 2014). Aucune option n'était octroyée à des non-salariés au cours des périodes de neuf mois terminées les 31 novembre 2015 et 2014.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période de neuf mois est de 4,20 \$ (9,20 \$ en 2014).

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015, des dépenses de rémunération de 42 888 \$ et 126 640 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (119 001 \$ et 435 964 \$ en 2014).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de la Société

La Société a établi un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants de la Société. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Les Unités émises par la Société s'acquiescent graduellement dans le temps mais sont assujettis à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par la Société. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Unités correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition.

Le nombre d'unités à base d'actions se présentent comme suit :

	Nombre d'unités d'actions	Nombre d'unités d'actions
Unités d'actions avec restrictions en circulation au 1 ^{er} mars 2015 et 2014	18 398	77 494
Libérées	(16 973)	(19 802)
Renoncées	(300)	(1 831)
Unités d'actions avec restrictions en circulation au 30 novembre 2015 et 2014	1 125	55 861

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015, des dépenses de rémunération de néant et 64 388 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (64 322 \$ et 419 911 \$ en 2014).

c) Régime d'intéressement au capital de Neptune

Neptune a instauré différents régimes de rémunération à base d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui fournissent des services à ses filiales, incluant la Société. La Société constate à titre de rémunération à base d'actions une partie de la dépense enregistrée par Neptune, selon la proportion des services rendus qui sont fournis directement à la Société par les bénéficiaires.

i) Options sur actions de Neptune

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015, des dépenses de rémunération de 1 073 \$ et 7 023 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (21 393 \$ et 65 816 \$ en 2014).

ii) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de Neptune

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015, des dépenses de rémunération de néant et 2 973 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (50 838 \$ et 327 644 \$ en 2014).

iii) Options d'achat d'actions d'Acasti détenues par Neptune

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2015, des dépenses de rémunération de néant ont été constatées sous ce plan par la Société (24 118 \$ et 137 627 \$ en 2014).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

7. Engagements et éventualités

Frais de recherche et de développement

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer et commercialiser certains produits.

La Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 3 529 572 \$, dont un montant de 2 043 094 \$ a été payé à ce jour. Au 30 novembre 2015, un montant de 476 712 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses réclamations et poursuites. La plus importante est la suivante :

- Un ancien dirigeant de la Société réclame le versement d'une somme d'environ 8 500 000 \$ et l'émission d'instruments de capitaux propres. Comme la direction de la Société estime que ces revendications ne sont pas valides, aucune provision n'a été comptabilisée.

Bien que, au 30 novembre 2015, l'issue de cette et de diverses autres réclamations et poursuites contre la Société ne peut être établie avec certitude, d'après les informations actuellement à sa disposition, la direction est d'avis que l'issue définitive de ces affaires, prises individuellement et collectivement, n'aura pas une incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société ou sur les tendances générales visant le résultat d'exploitation.

8. Parties liées

a) Frais d'administration et frais de recherche et de développement

Au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014, Neptune a facturé à la Société certaines charges engagées pour cette dernière, comme suit :

	Périodes de trois mois		Périodes de neuf mois	
	<u>terminées les 30 novembre</u>			
	2015	2014	2015	2014
Charges administratives	360 694 \$	397 076 \$	1 056 383 \$	1 242 786 \$
Charges de recherche et de développement, avant les crédits d'impôt	194 684	264 442	942 138	546 781
	555 378 \$	661 518 \$	1 998 521 \$	1 789 567 \$

Lorsque Neptune engage des frais marginaux pour le compte de la Société, elle lui facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité des filiales de Neptune sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimatifs reçus par chacune des entités pour ces items.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société, puisque Neptune n'alloue pas, entre autres, certaines charges de bureau communes et ne facture pas d'intérêt sur ses créances. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et bénéfices au moyen des ressources partagées par Neptune.

b) À payer à la société mère

Les montants à payer à la société mère n'ont pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne portent pas intérêt.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

8. Parties liées (suite)

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 2 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014 :

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2015	2014	2015	2014
Avantages à court terme	193 167 \$	86 682 \$	488 490 \$	476 322 \$
Indemnité de cessation d'emploi	–	30 720	102 900	174 950
Charge de rémunération à base d'actions	31 127	235 034	125 672	1 266 295
	224 294 \$	352 436 \$	717 062 \$	1 917 567 \$

9. Informations sectorielles

La Société compte un secteur d'activité isolable : développer et commercialiser des applications pharmaceutiques découlant de ses droits sous licence pour les maladies cardiovasculaires.

La majorité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les ventes de la Société se répartissent selon la région de domiciliation du client. Toutes les ventes s'effectuent aux États-Unis.

10. Détermination de la juste valeur

Certaines des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-dessous.

Actifs et passifs financiers et non financiers

En déterminant la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs basée sur les différents niveaux qui sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

10. Détermination de la juste valeur (suite)

Passifs dérivés au titre des bons de souscription

La Société détermine la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription sur une base récurrente. Ces passifs financiers ont été évalués selon les données de niveau 3. La juste valeur des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne de 2014 a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 novembre 2015	28 février 2015
Prix d'exercice par bon de souscription ⁽¹⁾	1,50 \$ US	1,50 \$ US
Prix de l'action	2,30 \$	5,50 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,24 %	1,20 %
Durée estimative	3,01 ans	3,76 ans
Volatilité prévue	65,42 %	62,94 %

⁽¹⁾ 10 bons de souscriptions doivent être exercés pour obtenir une action de la Société.

La juste valeur des bons de souscription a été déterminée à 0,01 \$ par bon de souscription au 30 novembre 2015 (0,13 \$ par bon de souscription au 28 février 2015).

Une augmentation ou une diminution de 5 % dans l'hypothèse de volatilité, qui est la donnée d'entrée non observable importante utilisée pour estimer la juste valeur entraînerait une perte de 104 120 \$ ou un profit de 87 302 \$, respectivement.

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de niveau 3 pour les périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014 est présenté ci-dessous :

	30 novembre 2015	30 novembre 2014
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} mars 2015 et 2014	2 357 408 \$	11 181 475 \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 5 a)	(2 086 818)	(9 527 360)
Solde de clôture aux 30 novembre 2015 et 2014	270 590 \$	1 654 115 \$

Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2015, la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription était un gain de 354 737 \$, comptabilisé dans les produits financiers (en 2014, un gain de 5 211 155 \$, comptabilisée dans les produits financiers).

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2015 et 2014

11. Événement postérieur à la date de clôture

Le 7 janvier 2016, Neptune a annoncé qu'elle avait conclu un accord d'achat d'actions avec 4501268 Canada Inc. Dans le cadre de cette transaction, la Société a engagé un montant de 2 millions de dollars pour garantir partiellement ladite transaction. Par conséquent, le montant correspondant est considéré comme l'encaisse affectée, jusqu'à leur libération par le prêteur ou réduit par Neptune.

De plus, le 7 Janvier, 2016, la Société a conclu un accord non-exclusif de licence initiale de trois ans avec la société mère, Neptune, pour la distribution du produit Onemia^{MD} dans le domaine des médicaments en vente libre et les aliments médicaux. En contrepartie, Neptune paiera un taux de redevance de 17,5% sur les ventes nettes